

LE MÉTIER DE L'ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL VOUS ATTIRE ?

*Rejoignez-nous en créant votre cabinet
en franchise !*



talents-trajectoires.fr

UN RÉSEAU NATIONAL, À TAILLE HUMAINE



TALENTS & TRAJECTOIRES est un réseau de cabinets spécialisé dans l'accompagnement professionnel, organisé en franchise et amené à couvrir l'ensemble du territoire français.

C'est en 2008 que le réseau voit le jour à l'initiative de Xavier Cail, fondateur de la société PLEINS TALENTS spécialisée depuis 20 ans dans l'accompagnement des entreprises sur les conditions de la coopération.

De cette expérience acquise au cœur du monde du travail, il fait ce constat : de nombreuses problématiques professionnelles trouvent leur origine dans le décalage entre les missions confiées et les talents du collaborateur. Au-delà des compétences acquises, la personne a besoin de pouvoir exprimer sa propre personnalité pour s'engager pleinement dans son travail. C'est dans ses talents qu'elle puise son dynamisme, sa créativité et son efficacité. Cette conviction, il va peu à peu la traduire dans une démarche d'accompagnement unique.

Accompagner les personnes dans le discernement de leurs talents pour trouver leur place et s'engager dans le monde devient peu à peu une expertise, un métier et la signature du réseau TALENTS & TRAJECTOIRES..

Rejoindre le réseau, c'est partager cette vision du travail où chacun déploie ses talents pour, ensemble, bâtir une œuvre qui nous apporte souvent bien au-delà de ce que nous avons imaginé...



« Le travail est un lieu majeur où chacun peut s'accomplir. Notre mission est de permettre au plus grand nombre de (re)découvrir cette joie du travail. » **Xavier Cail**

SUIS-JE FAIT POUR CE MÉTIER ?

Grâce à un échange avec le Dirigeant-Fondateur du réseau puis avec ses membres, vous effectuez un premier discernement pour vérifier l'adéquation au métier, aux conditions d'exercice dans le réseau et à la dimension entrepreneuriale du projet.

JE N'AI PAS D'EXPÉRIENCE DANS CE MÉTIER, EST-CE POUR MOI ?

Quel que soit le métier que vous exercez, vous pouvez nous rejoindre. Le réseau TALENTS & TRAJECTOIRES vous forme et vous accompagne pendant 12 mois, tel un compagnonnage, jusqu'à la maîtrise du métier.

COMMENT REJOINDRE LE RÉSEAU DE FRANCHISE ?

L'adhésion se fait par paliers progressifs. Nous privilégions les rencontres simples et les échanges avec l'équipe de Direction qui permettent de confirmer le désir réciproque de collaborer.

Votre souhait de vous former à l'outil d'Analyse de la Personnalité Professionnelle (A2P) constitue une étape préalable nécessaire.

Si à l'issue de cette formation, votre souhait de rejoindre le réseau est confirmé, le dossier postulant vous est remis. L'équipe de Direction étudie votre candidature. Sa validation donne lieu à la signature du contrat de franchise.

EN QUOI CONSISTE LA FORMATION TALENTS & TRAJECTOIRES ?

TALENTS & TRAJECTOIRES propose une formation théorique de 12 jours sur :

- la démarche d'accompagnement
- les outils d'analyse
- l'entrepreneuriat
- l'anthropologie du travail humain
- ainsi qu'un accompagnement personnel

Elle est complétée par un tutorat métier et un tutorat commercial d'une durée de 1 an, période durant laquelle vous démarrez votre activité.

COMBIEN DE TEMPS FAUT-IL POUR LANCER SON ACTIVITÉ ET EN VIVRE ?

À partir de la signature du contrat de franchise, il faut compter 2 à 3 années pour développer son activité et en vivre.

Le CA d'un franchisé se situe entre 70 000€ et 120 000€ après 3 ans d'activité.

QUELS SONT LES ATOUTS DE TALENTS & TRAJECTOIRES ?



Une communauté de travail fondée sur l'entraide, et la complémentarité des talents.



Une formation continue avec tous les membres du réseau (10 jours/an) pour échanger nos expériences, interroger notre pratique, continuer de se former, progresser ensemble...



Un soutien permanent aux cabinets, membres du réseau dans l'expertise métier, le développement commercial et la gestion de son cabinet



Une communication de marque sur le plan national et la mise à disposition d'outils conçus pour soutenir le développement commercial de votre cabinet.



La certification Qualiopi au titre du bilan de compétences éligible au CPF pour une plus grande lisibilité de l'offre TALENTS & TRAJECTOIRES auprès de ses clients, entreprises et particuliers.

ILS NOUS ONT FAIT CONFIANCE, ILS TÉMOIGNENT

PIERRE F, dirigeant



« J'étais en plein doute sur l'adéquation d'une personne avec son poste. Grâce à l'analyse fine qui nous a été faite de ses talents, j'ai décidé de le repositionner et de lui confier une nouvelle responsabilité où il donne aujourd'hui, sa pleine mesure. »

JOSEPH M, lycéen



Le fait de comprendre comment je fonctionne avec mes forces et mes talents m'a libéré. Aujourd'hui, je sais qui je suis, d'où je viens et où je vais. Je n'ai plus peur de faire mes propres choix et ça me réussit !

FRÉDÉRIC D, pro en quête de sens



Alors que j'étais au bord du burn-out, cet accompagnement m'a permis de prendre conscience que le travail n'est pas forcément synonyme de souffrance. J'y ai découvert ma mission, mon rôle et ma place.

DENIS B, retraité



Cette reconnaissance de ma personnalité professionnelle m'a révélé quelque chose de ma nature profonde. Cette relecture m'a permis de découvrir que ma vie professionnelle avait été ajustée à qui je suis. C'est comme une renaissance, ça n'a pas de prix !



*RÉVÉLER LES TALENTS DES AUTRES POUR QU'ILS S'ENGAGENT DANS LE MONDE.
ET SI C'ÉTAIT VOTRE MISSION ?*

REJOIGNEZ-NOUS, DEVENEZ FRANCHISÉ !

Envoyez votre candidature à Xavier Cail, Dirigeant-Fondateur :

06 16 02 88 34 / xavier.cail@pleinstalents.com

talents-trajectoires.fr